

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE
ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT
ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE

DOSSIER PEDAGOGIQUE
UNITE D'ENSEIGNEMENT

CESS : SOCIETE – NIVEAU 2

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPERIEUR DE TRANSITION

CODE : 05 02 02 U21 D2
CODE DU DOMAINE DE FORMATION : 001
DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX

Approbation du Gouvernement de la Communauté française du 13 juillet 2020,
sur avis conforme du Conseil général

CESS : SOCIETE – NIVEAU 2

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPERIEUR DE TRANSITION

1. FINALITES DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT

1.1. Finalités générales

Dans le respect de l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité de formation doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, scolaire et culturelle ;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

Cette unité d'enseignement vise à permettre à l'étudiant d'acquérir des compétences lui permettant de développer un esprit critique par rapport au monde qui l'entoure et ce, au travers de démarches géographique et historique cohérentes et pertinentes, utilisées comme fondements explicatifs de l'actualité.

2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1. Capacités

- ◆ appliquer la démarche géographique
 - en décrivant le contexte spatial,
 - en comparant les composantes du territoire,
 - en expliquant les liens existants entre les composantes des phénomènes étudiés ;
- ◆ appliquer la démarche historique
 - en la replaçant dans son contexte temporel,
 - en comparant des situations dans le temps tout en mettant en évidence les évolutions,
 - en expliquant les liens entre les composantes des dynamiques étudiées ;
- ◆ décoder un fait d'actualité en mettant en évidence l'influence d'un média sur son traitement.

2.2. Titre(s) pouvant en tenir lieu

Attestation de réussite de l'unité d'enseignement "CESS : Société – Niveau 1" – Code 050201 U21 D2.

3. ACQUIS D'APPRENTISSAGE

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable :

*En recourant à des supports variés (documents, textes écrits, multimédias ou hypermédias ...), en lien avec les concepts étudiés,
dans une approche intégrative,
dans le respect des règles et usages de la langue française,
en utilisant le vocabulaire adéquat,*

en appliquant les démarches historique et géographique,

- ◆ d'analyser et d'expliquer une question d'actualité ou un enjeu sociétal en mettant en lumière les éléments géographiques et historiques qui la/le fondent ;
- ◆ d'analyser le traitement médiatique de la question étudiée.

Pour la détermination du **degré de maîtrise**, il sera tenu compte des critères suivants :

- ◆ le degré de rigueur de la démarche,
- ◆ le degré de qualité de l'analyse intégrative,
- ◆ le degré de précision de l'expression.

4. PROGRAMME

*En recourant à des supports variés (documents, textes écrits, multimédias ou hypermédias ...), en lien avec les concepts étudiés,
dans une approche intégrative,
dans le respect des règles et usages de la langue française,
en utilisant le vocabulaire adéquat,*

4.1 En géographie

en vue d'éclairer des enjeux sociétaux liés à

- *l'inégale répartition des populations et des ressources,*
- *la gestion des risques naturels et technologiques,*
- *l'aménagement du territoire,*

l'étudiant sera capable au travers de l'exploration des thèmes suivants :

- les phénomènes migratoires,
- la mondialisation,
- les questions de développement et de développement durable,

- ◆ d'appliquer la démarche géographique à savoir :
 - décrire une répartition et une dynamique spatiales ;
 - caractériser les ressources et les besoins d'un territoire ;
 - mettre en évidence les disparités du territoire ;
 - comparer la répartition spatiale de la population et celle d'une ressource pour identifier les liens entre elles ;
 - identifier l'existence de liens entre les dynamiques étudiées ;

- ◆ de sélectionner, commenter, annoter, comparer, critiquer et réaliser des représentations spatiales de l'aménagement du territoire en vue de décrire, expliquer et critiquer une dynamique spatiale.

4.2 En histoire

- ◆ d'appliquer une démarche historique à savoir
 - analyser un fait historique en le reliant à son contexte politique, économique, social, culturel passé ou actuel ;
 - comparer des phénomènes historiques dans le temps en vue d'identifier des permanences ou des changements, de mettre en évidence des concepts tels que
 - stratification sociale
 - démocratie et autoritarisme
 - mondialisation
 - capitalisme,
 - nationalisme ... ;
 - identifier la source des documents, le contexte des témoignages ou des points de vue d'hier ou d'aujourd'hui.

4.3 En actualité et institutions

A travers l'étude des médias et de faits d'actualité,

- ◆ de développer un regard critique et citoyen sur les pratiques médiatiques actuelles en :
 - identifiant la nature et la structure d'une information d'actualité par rapport à la fiction, en analysant les caractéristiques d'un article de presse, d'un journal radio ou télévisé, d'un film, d'une publicité, d'une œuvre littéraire, d'une photo de presse ...,
 - comparant et en confrontant les informations selon leurs sources et leur nature pour dégager les intentions rédactionnelles,
 - expliquant un fait d'actualité par l'analyse des informations présentes dans les médias,
 - expliquant et en analysant l'offre médiatique, les modes de financement, l'influence des médias (4^{ème} pouvoir) et les principes du droit comme la liberté d'expression en rapport avec les médias ;

- ◆ d'identifier le rôle des principales institutions internationales telles que l'Union européenne, l'ONU, l'OTAN, le TPI, la Cour européenne des droits de l'homme....

5. CHARGE(S) DE COURS

Un enseignant.

6. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Aucune recommandation particulière.

7. HORAIRE MINIMUM DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT:

3.1. Dénomination du cours	Classement	Code U	Nombre de périodes
Géographie	CG	A	48
Histoire	CG	A	48
Actualité et institutions	CG	A	48
3.2. Part d'autonomie		P	36
Total des périodes			180